

# Agreste Bourgogne

Numéro 180 - mars 2015



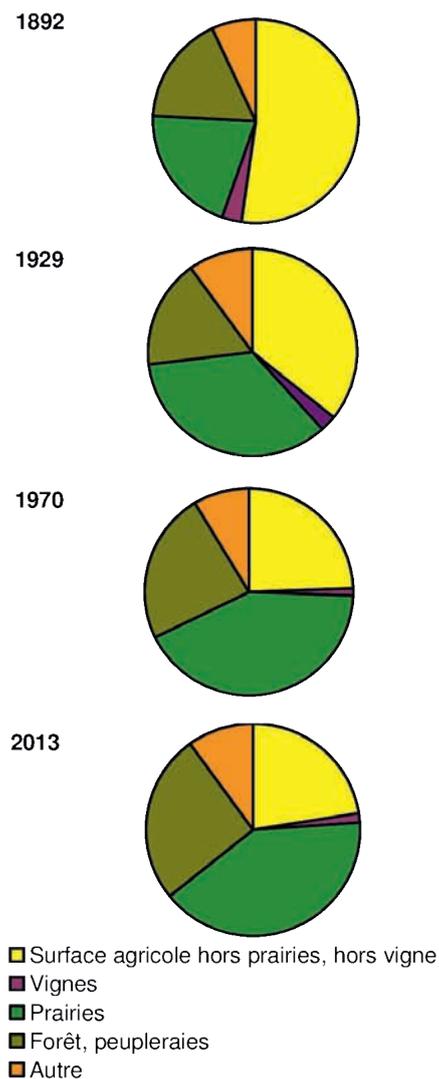
## L'agriculture en Saône-et-Loire, hier et aujourd'hui

Le grand Dictionnaire universel du XIX<sup>ème</sup> siècle dépeint la Saône-et-Loire comme un département qui « se compose de riches vignobles, de belles vallées, de plaines fertiles et de vastes forêts, de gras et abondants pâturages, qui nourrissent un grand nombre de bestiaux... » L'image renvoyée par cette publication se maintient à travers les temps et il n'est pas insensé d'y voir une certaine véracité tant les pratiques agricoles du département s'ancrent sur l'élevage et la vigne. Mais il serait faux de penser que cette image reste figée, la Saône-et-Loire fait sa mue au fil des années, notamment par l'augmentation des grandes cultures à l'est. Les réformes à venir tendent à montrer que même si le socle historique perdure, l'économie et les évolutions de la Politique Agricole Commune augurent de changements avec des nécessités d'adaptation.

Le département le plus méridional de la Bourgogne, vanté comme « les portes du midi », brille par sa diversité. Au nord-ouest, la partie sud du Morvan granitique occupe l'espace d'où l'on glisse vers les verts et riches pâturages du Charolais, terre d'élevage, auquel on adjoint souvent le Brionnais, le Bourbonnais et le Clunisois tant les pratiques sont similaires. Cet ensemble est borné dans sa partie septentrionale par l'Autunois, entité bocagère plus escarpée. Ces deux territoires sont délimités à l'est par la Côte chalonnaise et le Mâconnais, qui représentent la terminaison sud du vignoble bourguignon et l'émergence de celui du Beaujolais. Plus à l'est, le département est divisé du Nord au Sud par la plaine de la Saône (petites régions agricoles du Chalonnais et Mâconnais), où s'écoule vers le bassin du Rhône la rivière éponyme qui façonne le grand axe de communication du département ainsi que la liaison fluviale entre mer du Nord et Méditerranée. Dans la partie orientale, les Bresses Louhannaise et Chalonnaise, annonçant les prémices du massif jurassien en limite d'horizon, viennent clôturer cet ensemble agricole avec des pratiques de polycultures et les Appellations d'Origine Protégée (AOP) de la plaine de la Bresse. Cette diversité des pratiques agricoles peut trouver son explication dans la diversité de sa géomorphologie et dans l'hétérogénéité de sa géologie. Les argiles et grès s'entremêlent dans une vaste étendue granitique et métamorphique délimitant les hautes terres de Saône-et-Loire, quand les marnes et calcaires suivant un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest hériteront des vignobles. Plus à l'est, le troi-

sième grand ensemble constitué des alluvions sableuses et argileuses porte la vallée de la Saône et la plaine de la Bresse. Ce ne sont pas moins de 11 petites régions agricoles qui constituent ainsi la mosaïque de territoires reposant sur ce véritable patchwork géologique.

### Prairies et forêts dominent désormais la Saône-et-Loire



Source : Agreste - statistique agricole annuelle

## Une tradition d'élevage

À l'évocation du département de la Saône-et-Loire, on ne peut s'empêcher de faire l'association avec l'image de la vache de race charolaise, étendard du territoire, reconnue au-delà des frontières ; elle symbolise à elle seule la gastronomie carnée de la Bourgogne. L'élevage allaitant est pourtant récent, puisqu'il ne s'impose qu'après la seconde guerre mondiale. Avant cette période, les terres labourables prédominaient dans le paysage et les bœufs charolais étaient surtout de formidables outils d'attelages. Ce n'est que suite à la mécanisation de l'agriculture que l'élevage s'est tourné radicalement vers la production de vaches allaitantes dans ce paysage particulier qu'est le bocage qui couvre une bonne partie de la plus grande prairie et seconde SAU française. Le marché séculaire de St-Christophe-en-Brionnais est le témoignage de l'ancrage de la race dans la région. Il est hebdomadaire depuis le 17<sup>ème</sup> siècle et vient de s'adjoindre un marché au cadran.

La valorisation de cet élevage se fait principalement sous forme de brouards et essentiellement à l'export vers les pays du sud de l'Europe, l'Italie en premier lieu et l'Espagne dans une moindre mesure, ou localement dans la zone du Brionnais qui recèle des herbages riches et abondants. Le département revendique également une tradition de vente de reproducteurs. L'est du département comprend une production laitière issue des races Montbéliarde pour 75 % et de Prim'Holstein pour 25 %. Ses effectifs sont de moindre importance que les allaitants. Dans son ensemble l'élevage en Saône-et-Loire a doublé en 130 ans pour atteindre 640 000 têtes de bovins en 2010 contre 310 000 en 1882. Le département se positionne en tête de la région Bourgogne avec plus de la moitié du cheptel et 50 % des animaux finis.

Dans une moindre mesure, depuis le début des années 70, s'est développé l'élevage de la race ovine charollaise, ses effectifs s'élèvent à un dixième du cheptel bovin. L'éle-

vage caprin, qui est le plus important de la région est représenté par deux appellations de fromage de chèvres AOP, le Charolais et le Mâconnais ; il occupe la partie sud-ouest du département. La filière avicole est bien implantée, elle concerne 300 exploitations avec une production fortement labellisée (18 % du volume) pour un total de 9 millions de têtes par an. L'activité équine est marquée par la présence du pôle hippique national de Cluny centré autour du projet Equivalée regroupant les haras, l'hippodrome et le centre équestre.

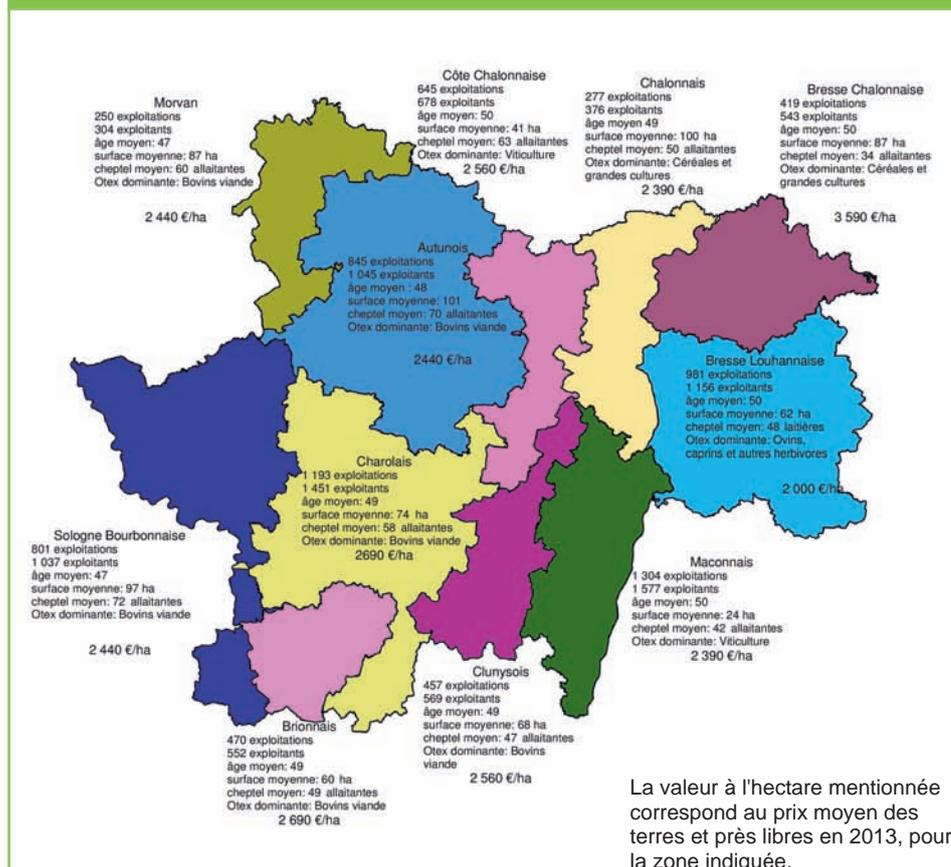
## Un vaste vignoble

Si le vignoble de Saône-et-Loire n'a pas le prestige des appellations de ses voisins côte-d'oriens, il n'en est pas moins le plus vaste vignoble de Bourgogne avec 13 190 ha en 2013. Sa superficie a été divisée par deux en 100 ans puisqu'il comptait jusqu'à 26 000 ha environ au 19<sup>ème</sup> siècle. Implanté sur deux petites régions agricoles, la Côte chalonnaise et le Mâconnais, il s'étend de Chagny au nord jusqu'à Romanèche-Thorins au sud. Il a la particularité de représenter deux régions viticoles avec des crus reconnus comme les Mercurey, Givry et autres Pouilly-fuissé pour les bourgognes et les Moulins-à-Vent ou Saint-Amour pour le vignoble du Beaujolais. Ce vaste territoire est jalonné de quelques 1 600 exploitations viticoles (1 400 spécialisées) moyennes ou grandes, de 5 à 10 ha majoritairement. Suite aux problèmes économiques des années 30, les coopératives se sont développées et ont pris une importance considérable puisqu'elles collectent près de la moitié de la production du département. Ce volume atteint 700 000 à 800 000 hectolitres par an, principalement des vins blancs issus du cépage chardonnay (gamay pour les Beaujolais) et quasiment exclusivement en AOP.

## La typicité Bressane

La Bresse est atypique au regard du département. Elle regroupe plus de la moitié des vaches laitières (55 %) alors qu'elle ne compte qu'un peu plus de 5 % des vaches

## Des régions agricoles contrastées



Sources : Agreste - RA2010 - valeurs vénales des terres et prés libres 2013, ©IGN - BdCarto©

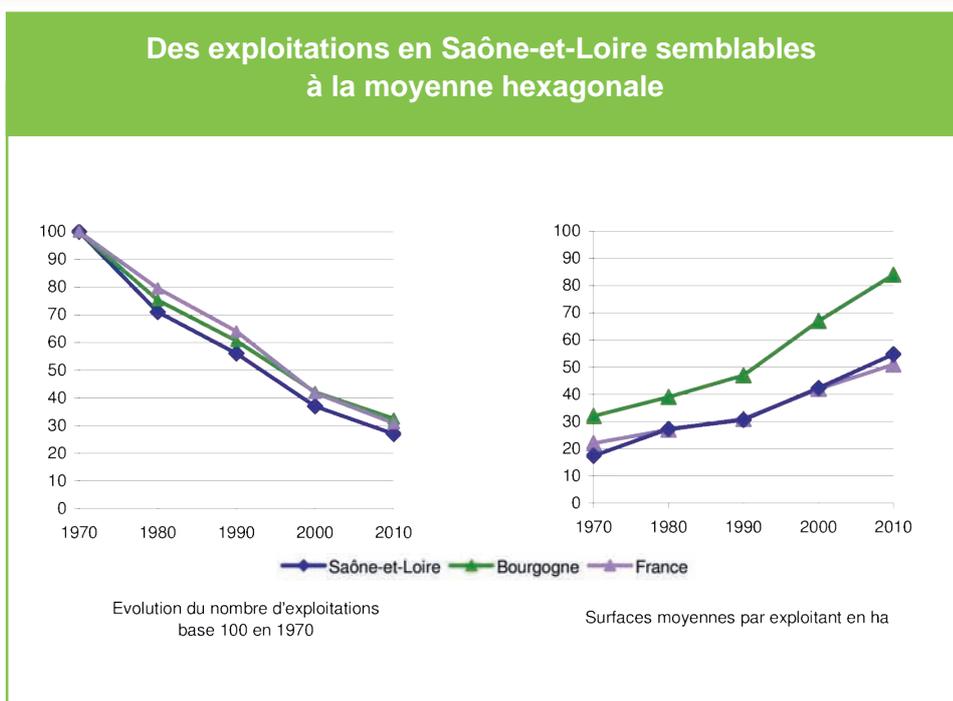
allaitantes. Cette orientation laitière, comme sa voisine la Bresse Jurasienne, trouve son aboutissement par la présence de plusieurs produits laitiers réputés : Beurre et Crème de Bresse jouissent d'une AOP.

La part de l'élevage des volailles, est trois fois supérieure à celle du département. Sur la terre native de Fernand Point, l'élevage avicole se distingue par une AOP Volaille de Bresse (poulet, poularde, chapon) depuis 1957, rejointe en 1976 par celle de la Dinde de Bresse, unique en France. A l'instar du bœuf Charolais pour le département, la filière volaille d'appellation est le porte-drapeau de la Bresse, il concerne quelques 72 exploitations, de tailles variables, avec un VRP de luxe, le triple étoilé Georges Blanc. La région Louhannaise abrite aussi du maraîchage.

La polyculture est en forte progression avec des augmentations de 4 % des terres en maïs et de plus de 30 % de terre en blé, notamment au détriment des prairies. Historiquement, on parle pour la Bresse du triptyque maïs, lait, volailles qui propose une vision assez pertinente de ce qu'elle est dans l'est du département.

### Des structures de taille moyenne

La corrélation entre type d'exploitations et paysage est très prégnante en Saône-et-Loire. Dans l'ouest,



Sources : Agreste - Recensements agricoles de 1970, 1979, 1988, 2000, 2010

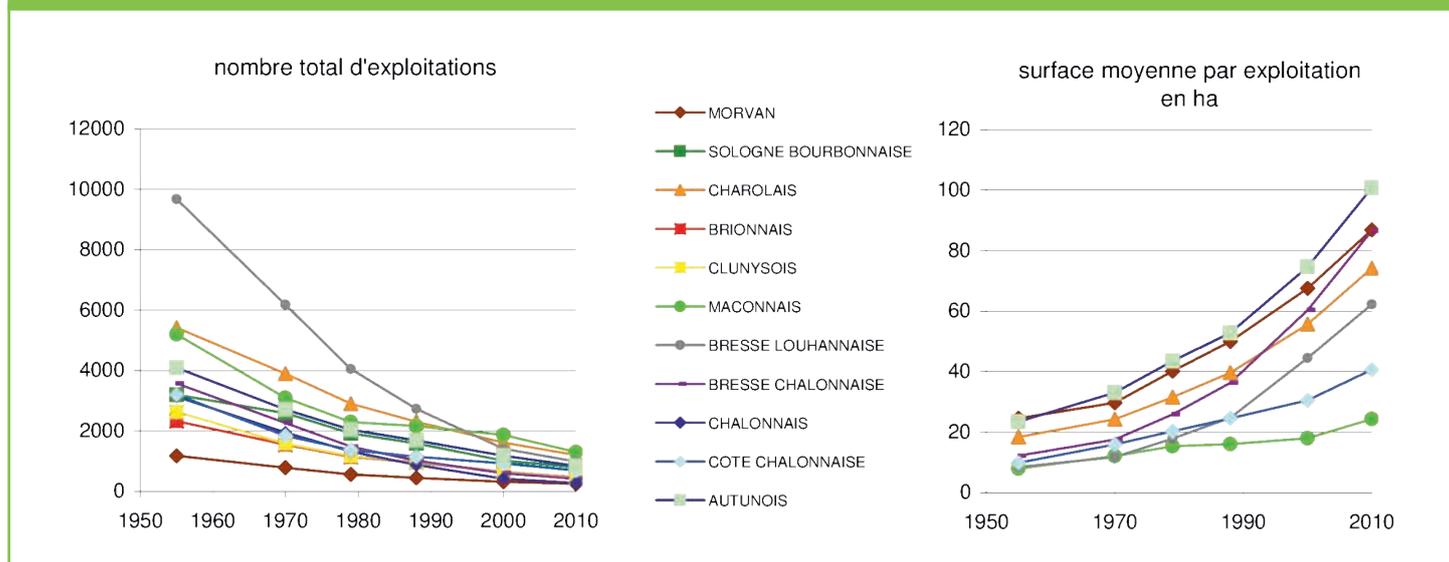
fortement marqué par l'élevage de bovins allaitants, on constate une forte augmentation de la taille des exploitations au cours des 40 dernières années. La disparition des exploitations secondaires au profit des professionnelles explique en partie cette nette augmentation qui était une nécessité pour la survie économique des systèmes d'élevages extensifs. Le même phénomène s'observe sur les côtes viticoles et en Bresse. Le nombre des exploitations est en diminution mais avec des surfaces moyennes en augmentation. La croissance se

calque sur l'évolution nationale. La Saône-et-Loire a connu une poussée des formes sociétaires au détriment des exploitations individuelles et dès 2003 un tiers sont régies de la sorte. Le département voit son nombre d'exploitations diminuer plus fortement que la moyenne nationale ou régionale. La taille totale du cheptel allaitant en fait le premier de France.

### Une économie contrastée

Si la viticulture, forte de son organisation structurée, semble pouvoir résister et enregistrer des revenus

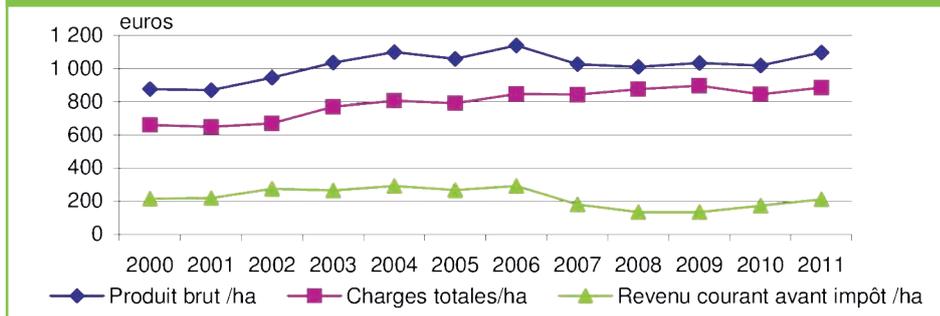
## L'Autunois en tête pour ses surfaces



Sources : Agreste - Recensements agricoles de 1955, 1970, 1979, 1988, 2000, 2010

constants voire en légère hausse, le secteur bovin connaît une variation de ses cours, déjà bas, de très faible intensité. Il est fortement soutenu par la Politique Agricole Commune et les aides au bovin extensif. La Saône-et-Loire a une forte activité en matière de transformation de la production animale avec en particulier 8 ateliers d'abattages. Les groupes Bigard et LDC sont les deux plus gros pourvoyeurs d'emplois de la filière et le site de Cuisseaux le plus imposant de Bourgogne en abattage bovin. Il se situe au troisième rang national avec plus de 25 000 tonnes traitées. Le département concentre le plus grand nombre d'actifs de Bourgogne dans le secteur des IAA avec 4 700 salariés. En région Chalonnaise, la pro-

## Bovin viande : un revenu faible en Bourgogne



Source : Agreste - RICA Bourgogne, OTEX bovin viande

duction de chrysanthèmes concerne une cinquantaine de producteurs et se situe au troisième rang national avec 300 000 pots par an contre un peu plus de 2 millions dans les années 70.

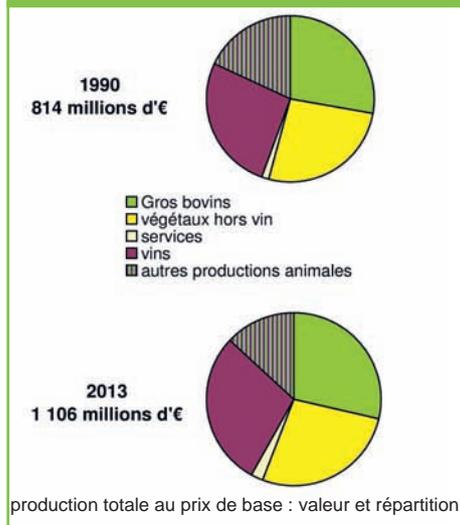
### Prospective

Le secteur laitier, situé principalement en Bresse, n'a que peu de vision sur son avenir du fait de la prochaine suppression des quotas laitiers (premier trimestre 2015). Globalement, il est prévu une assez forte cessation d'activité du fait de la pyramide des âges des exploitants (2010 montrait que 20 % des exploitants avaient plus de 55 ans) mais un maintien du cheptel après de longues années de baisse. Dans le domaine viticole, le développement durable est au cœur des préoccupations ; cela se traduit déjà par le développement de l'enherbement des vignes, la réflexion sur les traitements herbicides et phytosanitaires. Les enjeux pour l'avenir reposent sur la préservation des

résultats économiques, de l'environnement et de la qualité des vins. L'avenir du secteur phare de Saône-et-Loire, le bovin allaitant, est toujours incertain. Cette production fortement soutenue, est liée aux évolutions de la nouvelle PAC et des zones défavorisées. Les leviers d'action sont limités, les prix étant le plus souvent fixés en aval par les grandes et moyennes surfaces. La création d'un abattoir avicole sur la commune d'Oslon avec des aides publiques nationales et européennes amorce le développement de la filière courte qui espère concurrencer la grande distribution notamment sur le secteur de la restauration scolaire. Les regroupements de producteurs peuvent être une solution alternative de développement afin d'investir de nouveaux marchés.

Pierre Froissart

### Importance économique des gros bovins et de la vigne



Source : Agreste - compte de l'agriculture Saône-et-Loire

### Pour en savoir plus

- Agreste Bourgogne n°141 - Décembre 2012 : Atlas agricole et rural de Bourgogne
- Agreste Bourgogne n°151 - Juin 2013 : Les abattages d'animaux de boucherie en 2012
- Agreste Bourgogne n°165 - Juin 2014 : Valeur vénale des terres 2013 en Bourgogne
- Agreste Bourgogne n°172 - Novembre 2014 : L'agroalimentaire en Bourgogne en 2012
- Agreste Bourgogne n°179 - Février 2015 : L'agriculture en Bourgogne
- Agreste Bourgogne Recensements agricoles de 1955, 1970, 1979, 1988, 2000, 2010 Saône-et-Loire
- DDSS Saône-et-Loire n°17 - Novembre 1979 Bovins et Production Bovine
- DDT Saône-et-Loire : Septembre 2014 : Portrait agricole de la Bresse Bourguignonne
- DDT Saône-et-Loire : Mars 2011 : La volaille de Bresse
- Direction des services agricoles de Saône-et-Loire 1955 : La prairie charolaise et son exploitation
- Grand dictionnaire universel du dix-neuvième siècle - tome XIV

### Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

4 bis rue Hoche - BP 87865 21078 DIJON Cedex

Tél. : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

mél : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr)

Agreste Bourgogne - N° 180 - mars 2015

Directeur Régional : Vincent Favrichon

Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE

Composition, impression : DRAAF - SRISE Bourgogne

Crédits photos : DRAAF Bourgogne

ISSN : 1293 - 1748, dépôt légal : à parution

Prix : 2,50 € - Abonnement : 35 €

© AGRESTE 2015

